

EXTRAIT DU REGISTRE D
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Bertrand MALQUIER

Séance publique du JEUDI 20 JUIN 2024 à 18h00

Date de convocation : 13 juin 2024

Délibération
N°C2024_109

Membres en exercice :	77
Votants :	
Suffrages exprimés :	
Pour :	
Contre :	
Abstention :	

SECRETAIRE DE SEANCE : RIO Jean-Louis

PRESENTS : ALAUX Sylvie ; ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; AZIBERT Gérard ; BANOS Eric, BELART Xavier ; BONHOMME Mireille ; BORSNAK Philippe ; BOUSQUET Didier ; CESAR Jean-Paul ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAURAN Jean-Paul ; GERMA Alain ; GOUIRY Catherine ; GUENFICI Alexandre ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; LACOMBE Gérard ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LETEISSIER Gérard ; LUCIEN Gérard ; MAILLARD Sylvain ; MALQUIER Bertrand ; MONTAGNIER André-Luc ; NUNEZ Frédéric ; PARRA Eric ; PENET Yves ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; SARDA Carole ; SEGUI Jeanne Maryse ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VICO Alain ; VILLEGAS Jean-Antoine ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : BOUTIE Catherine ; HERNANDEZ Joël ; JAMMES Michel ; MARTIN Henri ; PY Michel ; SAINTE-CLUQUE Nicolas

EXCUSES : BASTIE Yves ; BREHON Bruno ; CARLESSO Christine ; CASTAN Luc ; DARAUD Jean-François ; GIARDINA Vincenzo ; HUYNH-VAN Nathalie ; KAISER Stéphanie ; PINET Marie-Christine

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : AMBROSINO Jean-Marc (délibération N°C2024_120) ; BOUTIE Catherine (jusqu'à la délibération N°C2024_109) ; CHING Monique (délibération N°C2024_120) ; HERNANDEZ Joël (jusqu'à la délibération N°C2024_109, et délibération N°C2024_120) ; MARTIN Henri (délibération N°C2024_120) ; PECH Olivier (jusqu'à la délibération N°C2024_109) ; PY Michel (délibération N°C2024_120) ; SAINTE-CLUQUE Nicolas (jusqu'à la délibération N°C2024_109)

EXCUSES AVEC PROCURATION : BELLOTTI Emma ; BOUISSET Cyrielle ; CALMON Julien ; CHARPENTIER Christine ; FAGES Gilles ; FRANCOIS Patrick ; MARTINAGE Fabienne ; PAIRO Jacques ; RAPINAT Evelyne ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; VIALADE Alain

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : AMBROSINO Jean-Marc (juqu'à la délibération N°C2024_119 et à partir de la délibération N°C2024_121) ; CHING Monique (juqu'à la délibération N°C2024_119 et à partir de la délibération N°C2024_121) ; JAMMES Michel (jusqu'à la délibération N°C2024_109) ; PECH Olivier (à partir de la délibération N°C2024_110)

Nomenclature Etat : Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – COMPTE RENDU – Décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, « lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant ».

Dans ce cadre, le Conseil Communautaire est invité à prendre connaissance des arrêtés pris par le Président, en vertu de la délégation qui lui a été consentie par délibération N°C2023_195

A2024 _22	Refus d'exercice des pouvoirs de police spéciale visés au I,A de l'article L5211-9-2 du CGCT
A2024 _23	ORGANISATION DES SERVICES – Mise à jour de l'organigramme
A2024 _24	Convention d'Occupation du Domaine Public (CODP) non constitutive de droits réels relative à la mise à disposition de locaux à M. Guillaume AUBERT et M. Thomas SALVADOR, porteurs de projet, à INNOVEUM
A2024 _25	Prêt d'une structure en bois à l'Office du Tourisme de la Côte du Midi
A2024 _26	Convention d'Occupation du Domaine Public (CODP) non constitutive de droits réels relative à la mise à disposition de locaux à la SARL SOEURENEMENT (nom commercial AXEO SERVICES NARBONNE) à INESS
A2024 _27	Convention d'Occupation du Domaine Public (CODP) non constitutive de droits réels relative à la mise à disposition de locaux à l'Entreprise Individuelle AUDREY MOUYSSET à INESS
A2024 _28	DECISION D'AGIR EN JUSTICE - contentieux ON-SITU - cour administrative d'appel de Toulouse
A2024 _29	DECISION D'AGIR EN JUSTICE - contentieux Audi sept- tribunal administratif de Montpellier

Le Conseil prend acte de ce compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations.

Délibération certifiée exécutoire compte
tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Bertrand MALQUIER,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération



le : |PREF|
et de sa publication
le : |PUB|

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du tribunal administratif de Montpellier (6, RUE PITOT - 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ou www.telerecours.fr).